

▶ N°004
Avril 2019
19 Pages

MAG

Mon Mémoire en Mille Mots
retrouvez nous sur www.usenghor-francophonie.org



*Je suis
Alumni*



SOURABIE Aboubakar
Perspectives pour une mise en
œuvre efficace de la loi portant
régime foncier rural

Dr Karim KOMBASSERE
La Dengue au
Burkina-Faso

PORTRAIT
LATEVI
Kodjo
Edem
Ingénieur
culturel

DONNEZ DE LA VISIBILITE A VOS PROJETS

#UNIVERSITÉSENHOR
université internationale de langue française
au service du développement africain

L'Université Senghor, réussir le développement de l'Afrique et Haïti

Université internationale de langue française au service du développement africain. Opérateur direct de la Francophonie. Un pôle d'excellence au service du développement

Les filières

Management :

- Gouvernance et Management Public
- Management de Projets

Santé :

- Santé Internationale
- Politiques nutritionnelles

Environnement :

- Gestion des Aires Protégées
- Gestion de l'Environnement

Culture :

- Gestion des Industries culturelles
- Communication et Médias
- Gestion du patrimoine culturel



Editorial

Nous voilà à la fin du parcours de formation en Master de Développement à l'Université Senghor à Alexandrie. Deux ans durant, 180 jeunes élites professionnels venus de 22 pays d'Afrique, Haïti et France, ont renforcé leur leadership et leurs capacités techniques et managériales dans neuf spécialités. Plusieurs thématiques de recherche ont été explorées et les mémoires ont été soutenus courant mars et avril, devant des jurys dans chacun des quatre départements de l'Université. Ce numéro du 4M-Mag vous propose quelques sujets traités par les auditeurs.

Du département Environnement, Amadou Mouctar DIALLO a procédé à l'« Analyse de l'accès à l'eau potable par les ménages dans la Conakry, République de Guinée ».

Au Département Management d'auditeurs, Aboubacar Bantignel DIALLO, a proposé « l'intégration des (TICE) technologies de l'information et de la communication pour l'éducation dans l'enseignement supérieur, de l'analyse des pratiques pédagogiques égyptiennes pour un transfert vers la Guinée ». Ibrahima TRAORE du même département, propose l'«analyse de la contribution des pratiques de responsabilité sociétale des entreprises minières dans le développement local (cas de la Guinée) ». Se préoccupant

également du développement à la base, Komi SAMIYE pour sa part, a réfléchi à l'«appropriation des résultats de projets par les bénéficiaires à la base comme facteur de développement local : cas des PTFM dans la région de la Kara au Togo ».

Au département Santé Dr Karim KOMBASSERE et Dr TOURE AI Mahady ont mené des études respectivement sur : la Dengue au Burkina-Faso et une analyse à propos de 125 patients un an après la chirurgie du trichiasis à (Kayes, Mali).

Toutes et tous ont été, à l'instar de leurs collègues de la 16^e Promotion, sacré(e)s Ambassadeur(e)s du développement. Rendez-vous sur le terrain du développement pour impacter nos communautés.

Encore félicitation !

L'actualité à Senghor a été aussi marquée par des formations dispensées par des étudiants à leurs collègues intéressés sur divers thèmes. « Quelles collaborations après Senghor ? », c'était le thème d'un atelier de réflexion tenu le 24 avril 2019 au sein de l'Université. Le portrait d'un Senghorien en début de lecture et autant d'autres sujets alléchants qui seront traités dans ce dernier numéro de la 16^e Promotion Senghor.

A la prochaine promotion !

LOMPO Kondia François
Management de Projets

Dans ce numéro

Éditorial P.1

Portrait P2

Atelier Colaboratif P.14

Actu Senghor P.18



On dit quoi à SENGHOR

Tous diplômés de
la 16^{ème} Promotion

2017-2019

Après la délibération tenue le 16 Avril 2019, l'ensemble des auditeurs au master en développement de l'Université Senghor ont obtenu leurs diplômes de fin d'étude.

C'est la fin de deux (2) années de travail.



Rendez-vous le **Mardi 7 Mai 2019** dans les locaux de la Bibliothèque Alexandrina pour la remise des diplômes



D'un abord très facile et amusant, son nom rappelle un grand diplomate togolais Edem Kodjo qui a été Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) de 1978 à 1983, Premier ministre à deux reprises dans son pays. Lui c'est Edem Kodjo LATEVI de nationalité togolaise. Derrière son sourire et son dynamisme, se cache une humilité et une écoute active pour échanger sur l'ensemble des sujets allant de la culture à la politique. Ingénieur culturel de la 16^e promotion, il finalise sa formation en Gestion des industries culturelles. Dans ce cadre, il a mené des recherches sur les faiblesses des projets culturels au Togo et met sur pied un cabinet d'ingénierie culturelle pour apporter son expertise.

Son parcours le prédestinait sûrement à mettre pied dans cette prestigieuse université qui porte le nom d'un des grands hommes de lettres, nommé Léopold Sédar SENGHOR. Edem a une Maîtrise ès-Lettres, option : Analyse du discours et esthétique de la langue française à l'Université de Lomé (Togo). Ce qui l'a préparé à la découverte de cet incubateur du « Vivre ensemble » qu'est l'Université Senghor.

Sur le plan professionnel, avant de venir à l'Université Senghor, il a travaillé comme Chargé de projets : initiatives numériques, communication à l'Association Heinrich Klose. Auparavant, il a été Professeur de français au Lycée et occupé le

PORTRAIT

**FAIBLESSES DES PROJETS
CULTURELS AU TOGO.
CREATION D'UN CABINET
D'INGENIERIE CULTURELLE**

LATEVI Kodjo Edem

Francophile,

Ingénieur culturel

poste de Directeur des études au Complexe scolaire ABRAHAM. Passionné de l'écriture et de la lecture, parallèlement à ses activités professionnelles, le « Diplomate » mène des activités de Blogueur, Lecteur, Correcteur de textes littéraires, notamment aux éditions Awoudy à Lomé (Togo) et à la Revue des citoyens des lettres à Genève (Suisse).

D'un esprit vif d'initiative, aussitôt arrivé à Alexandrie, il crée un groupe d'échanges WhatsApp pour la 16^e promotion et répertorie les étudiants qu'il aborde au premier contact pour leur signifier l'intérêt pour faciliter la communication au sein de la promotion. Derrière son sourire contagieux qui n'a d'égale que sa bonne humeur, se cache une vision pour l'émergence d'une meilleure conception et mise en œuvre des politiques, programmes et projets culturels au Togo. Raison pour laquelle, il a travaillé sur les « Faiblesses des projets culturels au Togo. Création d'un cabinet d'ingénierie culturelle » et souhaite dans l'avenir être un Expert international pour accompagner les politiques, programmes et projets culturels au niveau de son pays et à l'échelle internationale.

LOMPO K. et HAIDARA A.

Management de Projets



**Ibrahima
TRAORE**

Département
Management

Gouvernance et
Management
Public

En février 2009, les chefs d'Etat de l'Union Africaine (UA) ont adopté la Vision Minière Africaine (VMA) comme cadre de référence pour créer des conditions nécessaires et assurer le développement et la transformation structurelle de l'utilisation des ressources minières sur le continent. Les directives de la VMA visent à encourager et promouvoir une exploitation transparente, équitable et optimale des ressources minières pour soutenir la croissance durable et le développement économique et social des populations locales (UA, 2009).

ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DES PRATIQUES DE RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES MINIERES DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL (CAS DE LA GUINEE)

En république de Guinée, après la libéralisation des différents secteurs économiques, les autorités se sont lancées dans un programme de réforme du cadre réglementaire du secteur minier. C'est ainsi qu'en 1991, le gouvernement a publié la toute première Déclaration de politique minière (DPM) qui a abouti au premier code minier. Elaboré dans la vague des réformes des années 1990 en Afrique, ce code minier visait à désengager l'Etat du secteur minier en limitant sa participation à entre 15 et 30 %¹.

Cette vision stratégique sur le secteur minier et les réformes engagées ont fait suite à l'arrivée de plusieurs compagnies d'exploitation minières. Mais les réformes engagées avaient pour objectif d'attirer davantage les investissements directs

étrangers par une réduction des réglementations, des politiques sociales, des régimes fiscaux et de propriété plus favorable aux compagnies minières (CAMPBELL, 2004). Elles ont tenu compte avant tout de la compétitivité dans le secteur minier à l'échelle internationale sans forcément intégrer les préoccupations de développement des communautés directement impactées par l'exploitation minière (Tall, 2011).

En Guinée, la croissance économique est portée en grande partie par l'exploitation de la bauxite. Elle représente 83% des revenus miniers, 90% des revenus d'exportation et 21% du Produit intérieur brut (PIB)¹. Malgré cet apport de l'exploitation minière à l'économie nationale, 55% de la population vivent au-dessous du seuil de la pauvreté.

Le gouvernement a déjà initié des réformes structurelles dans le secteur minier afin de promouvoir une régulation publique en faveur d'un développement responsable et durable¹. Pour cela, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) a été l'outil principal pour mener à bien cette politique.

Les entreprises minières par la nature de leurs activités ont des impacts d'ordre économique, social et environnemental sur les communautés locales. Elles peuvent engendrer des impacts positifs sur le plan social et économique, par la création d'emplois et le recours des entreprises à des ressources locales (Trevisiol, 2014). Elles génèrent aussi des impacts négatifs, par la pollution de l'air, de l'eau et la privation des terres cultivables (Tall, 2011).

A cause des externalités causées par les entreprises minières sur la vie des communautés, le développement des territoires impactés par l'exploitation minière se pose comme un enjeu primordial tant pour les pouvoirs publics que pour les entreprises minières (Raufflet, 2014). Les entreprises minières soucieuses de contribuer au développement communautaire doivent alors relever deux défis à savoir: reconnaître que l'activité sociétale relève de leur cœur de métier en atténuant les externalités négatives et

participer à des projets socio-économiques améliorant les conditions de vie des populations locales (Gaël Giraud, 2010).

La responsabilité sociétale consiste donc pour les entreprises minières, à la prise en compte et le traitement des coûts sociaux générés par leurs activités (Lado, 2016). Elle représente une contribution des entreprises minières au développement durable dans les localités minières. La régulation de la responsabilité sociétale des entreprises minières constitue donc, un



**Ibrahima
TRAORE**

Département
Management

Gouvernance et
Management
Public

Force est de constater qu'en Afrique les grandes exploitations minières ont rapporté d'importants profits aux entreprises étrangères et au budget des Etats, mais peu aux communautés locales directement impactées. Face à cette situation, les Etats riches en ressources naturelles tentent par diverses politiques de régulation afin d'orienter une plus grande part des retombées de l'exploitation minière vers les objectifs de développement durable (Kimani, 2009).

ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DES PRATIQUES DE RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES MINIERES DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL (CAS DE LA GUINEE)

moyen pour leur faire participer au développement économique et social des communautés impactées par leurs activités (Ferrand, 2013).

Bien qu'il existe des réglementations de la responsabilité sociétale dans le secteur minier en Guinée, les communautés locales abritant les entreprises minières sont caractérisées par la pauvreté. L'Etat et les entreprises minières étant incapables de répondre aux besoins des communautés, cette situation crée plusieurs conflits et manifestations dans les zones minières. La majorité de ces conflits sont dus aux problèmes liés à l'emploi, à des compensations liées aux pertes de terres, aux dommages sur leur cadre de vie et aux manques d'infrastructures de bases.

Ces problèmes nous emmène à poser les questions suivantes : Quelle est la contribution des pratiques de responsabilité sociétale au développement des communautés locales ? quel est le niveau d'appropriation des politiques de contenu local par les entreprises minières ? Quelle est la situation des dispositifs de suivi et évaluation des pratiques de responsabilité sociétale dans le secteur minier ?

Pour répondre à ces questions, nous avons fait une étude descriptive avec une approche à la fois qualitative et quantitative. Au cours de notre enquête, nous avons organisé des entretiens avec les communautés locales¹, les responsables de la Direction des relations communautaire et de développement du contenu local (DRCCCL) au ministère des mines et des ONG de défense de droit des communautés locales. Par la suite, un questionnaire ont été administré aux entreprises minières lors de la mission d'évaluation des politiques de contenu local et de responsabilité sociétale effectuées par la DRCCCL.

L'enquête a révélé les principaux résultats suivants : La non appropriation des politiques de contenu local par les entreprises minières ; les compensations des communautés pour les pertes de terre sont jugées non équitables ; les entreprises minières sont réticentes aux dialogues avec les communautés locales et ne respectent pas les conventions de développement

locales (CDL) ; et l'incapacité des dispositifs institutionnels à contrôler et déceler les comportements de prédation des entreprises minières.

En conclusion, les pratiques de responsabilité sociétale des entreprises minières contribuent peu au développement des communautés local en Guinée. C'est pourquoi après une analyse SWOT des politiques de responsabilité sociétale dans le secteur minier, nous avons formulé des recommandations à l'endroit des parties prenantes à l'exploitation minière et une proposition de tableau de bord prospectif (TBP) pour la DRCCCL.

¹ Code minier 1990

² Ministère de l'économie et des finances, <http://www.mef.gov.gn>

³ Prise en compte du droit des communautés dans le code minier 2011 et la publication de la lettre de politique nationale de la responsabilité sociétale dans le secteur minier en avril 2017

⁴ L'enquête sur les communautés impactées a porté sur les représentants des Cadres de Concertation dans les Localités Minières (CCLM) réunis à Conakry pendant l'observatoire national des CCLM.



**Boubacar
Bantignel
DIALLO**

Département
Management

Gouvernance et
Management
Public

Avec la mondialisation, les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont au centre de toutes les activités de l'Homme. Le monde est devenu un petit village planétaire où toutes les rencontres et les échanges sont faciles grâce à l'internet. Les TIC sont des outils incontournables dans le système éducatif, elles facilitent et augmentent la performance des enseignants et des apprenants. Elles contribuent à la proactivité des

L'INTEGRATION DES (TICE) TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'EDUCATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE L'ANALYSE DES PRATIQUES PEDAGOGIQUES EGYPTIENNES POUR UN TRANSFERT VERS LA GUINEE.

En 2015, l'UNESCO en collaboration avec la République populaire de Chine ont organisé le forum international des technologies et éducation post 2015 du 23 au 25 Mai à Qingdao. Au cours de ce forum, 22 recommandations ont été faite pour inciter les Etats à une utilisation pertinente des outils numériques dans les systèmes éducatifs.[2]

En 2017, Le Forum international sur les TIC et Éducation 2030 organisé par l'UNESCO les 10 et 11 juillet 2017 à Qingdao (République populaire de Chine) sera consacré à l'utilisation des TIC pour la réalisation de l'Objectif de développement durable 4 pour Éducation 2030. La Déclaration d'Incheon et le Cadre d'action Éducation 2030 affirment la nécessité d'exploiter le pouvoir des TIC pour renforcer les systèmes éducatifs, donner un coup de pouce à la diffusion

des connaissances, élargir l'accès à l'information, œuvrer en faveur d'un apprentissage de qualité et efficace et renforcer l'efficacité de la fourniture des services.[3]

En Afrique, à l'exception de l'Afrique du Sud, de l'Ile Maurice et de la plupart des pays nord-africains, les universités africaines sont sérieusement contraintes dans l'utilisation des TIC par le manque d'ordinateurs et d'accès à une connectivité Internet à haut débit et abordable.[4]

L'enseignement supérieur Guinéen est confronté à des sérieux problèmes dont entre : l'inadéquation entre les débouchés de l'enseignement supérieur et les besoins du marché de l'emploi, le faible niveau

des étudiants, la pléthore des étudiants dans les salles de classes. Une étude menée en 2016 par BARRY A. B. a prouvé que l'étudiant guinéen n'est ni satisfait de la qualité des enseignants, ni de leurs enseignements. Il trouve aussi que ses enseignants sont peu disponibles à l'exception de quelques-uns. Un étudiant sur deux en 2016 fréquente la bibliothèque de son université, mais de façon épisodique (pas plus d'un jour dans la semaine) en raison du nombre de places assises limitées et de l'insuffisance de la documentation disponible.[5] L'enseignement supérieur égyptien a entamé des réformes pédagogiques importantes depuis plusieurs années.

En 2014 en collaboration avec l'AUF-Moyen orient, elle a intégré le programma européen d'apprentissage à distance et d'innovation pédagogique(ADIP) qui consiste à l'utilisation :

Ø des FOAD (formations ouvertes à distance) ;

Ø des APC (approches par compétences) ;

Ø des VAE (valorisations des acquis de l'expérience).[6]

Pour arriver à cette étude, on s'est demandé comment l'intégration des TICE dans l'enseignement supérieur en Guinée peut-elle contribuer à améliorer la qualité de la formation en se basant sur les pratiques pédagogiques égyptiennes ?

L'objectif à travers cette étude est de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur en Guinée à travers l'intégration et l'usage efficace des TICE dans toutes les universités et institutions d'enseignement supérieur du pays en s'inspirant des pratiques pédagogiques égyptiennes.

L'éducation étant au centre de tout développement humain, il est important que tous les Etats qui veulent être des acteurs incontournables sur le plan international puissent y mettre un accent particulier pour avoir une ressource humaine qualifiée.



**Boubacar
Bantignel
DIALLO**

Département
Management

Gouvernance et
Management Public

enseignants et apprenants mais aussi au développement de l'enseignement-apprentissage. Les TICE : sont l'ensemble des outils conçus et utilisés pour produire, traiter, entreposer, échanger, classer, retrouver et lire des documents numériques à des fins d'enseignement et d'apprentissage.^[1]



L'INTEGRATION DES (TICE) TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'EDUCATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE L'ANALYSE DES PRATIQUES PEDAGOGIQUES EGYPTIENNES POUR UN TRANSFERT VERS LA GUINEE.

C'est une évidence que la quantité des richesses naturelles et financières ne développe pas un pays. Pour arriver à un développement durable et harmonieux il faut avoir une ressource humaine qualifiée pour mettre en valeur l'ensemble des richesses. C'est dans ce contexte que s'inscrit cette étude. La Guinée avec toutes ses potentialités du sol et du sous-sol, les 2/3 des réserves mondiales de la Bauxite, plus de 14 milliards de tonnes de fer à presque à ciel ouvert, de l'or, du diamant ; environs 7 millions d'hectares de terres arables, château d'eau de l'Afrique de l'ouest...a besoin d'une ressource humaine de qualité pour mettre toutes ces richesses en valeur. Le sous-développement de la Guinée est dit surtout à la faiblesse de la qualité de ses ressources humaines. Et cette qualification ne peut s'obtenir qu'à travers un bon capital humain.

Pour réaliser ce travail, nous avons utilisé une démarche méthodologique basée sur une recherche documentaire, des questionnaires à travers Google forms et des entretiens avec des responsables. Nous avons utilisé une approche mixte à dominance qualitative avec un échantillonnage de convenance de 156 personnes. Ces données ont été traitées par le logiciel Excel à travers des tableaux et des graphiques.

A l'issue de cette étude, nous sommes parvenus à des résultats dont voici les principaux.

En Guinée, les étudiants et les enseignants éprouvent un véritable engouement pour l'intégration des TICE dans l'enseignement supérieur. Chez les étudiants, 86% sont pour l'intégration des TICE ; 66% pensent que l'utilisation des TICE peut faciliter leur apprentissage ; 94% aimeraient suivre les cours avec les TICE. Chez les enseignants, 50% encouragent l'intégration des TICE, 44% pensent qu'elles peuvent contribuer à rehausser le niveau et 6% seulement sont réticents.

En Egypte, 98% des enseignants estiment que la faible connectivité est un facteur freinant l'usage des TICE, 80% sont satisfaits de la contribution des TICE dans l'apprentissage des étudiants et 80% ont suivi une formation sur l'utilisation des TICE. Chez les étudiants, 50% sont satisfaits des TICE, 33% sont très satisfaits et 17% seulement sont moyen satisfaits. Elle a aussi montré les nombreuses difficultés liées à la connexion et le manque des technologies.

A cet effet, nous avons proposé un projet de formation des enseignants formateurs. Ce projet a pour objectif de contribuer à la formation des enseignants formateurs des différentes universités et institutions d'enseignement supérieur en Guinée sur l'usage des TICE.

Par ailleurs, il convient de souligner que notre étude bien qu'elle ait suivi une démarche scientifique, présente certaines limites.

[1] https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Les_TICE&action=edit&redlink=1

[2] <https://fr.unesco.org/themes/tic-leducation/forum-international-2017> consulté le 15/02/2019

[3] <https://fr.unesco.org/themes/tic-leducation/forum-international-2017> consulté le 15/02/2019

[4] https://www.infodev.org/infodev-files/resource/InfodevDocuments_370 consulté le 15/02/2019

[5] Alpha Amadou Bano Barry (2016) 'Le portrait de l'étudiant Guinéen'

[6] <https://www.auf.org/moyen-orient/> consulté le 15/02/2019



SAMIYE Komi Pataro,

Département
Management

Gouvernance et
Management Public

Une action de développement consiste généralement à introduire l'amélioration de la qualité de vie des populations concernées. L'appropriation des acquis des projets de développement est l'un des objectifs principaux poursuivis pour assurer la pérennité des résultats dans les communautés visées. Il s'agit des capacités à développer pour la poursuite des activités (Passe, E., 2015) de développement impulsées par les

APPROPRIATION DES RESULTATS DE PROJETS PAR LES BENEFICIAIRES A LA BASE COMME FACTEUR DE DEVELOPPEMENT LOCAL : CAS DES PTFM DANS LA REGION DE LA KARA AU TOGO.

Contexte du sujet ;

Initiée par le PNUD¹ à l'endroit de 16 pays de l'Afrique de l'Ouest et Centrale, le projet PTFM a pour objectif de lutter contre la pauvreté surtout dans les milieux ruraux. Le Mali est le premier à expérimenter cet outil en 1994. Il est suivi, à partir des années 2000, des autres pays tels que le Sénégal, le Burkina, le Tchad, etc. Le Togo en 2011 a lancé le projet PTFM à travers un Programme National (PNPTFM) et s'est poursuivi sur d'autres programmes tels que le PRADEB¹ (région de la Kara, 41 PTFM, 2013-2018,) et le PUDC¹ (2016-2018) en installant des PTFM sur toute l'étendue du territoire national. (PRADEB, 2011).

Problème central à traiter ;

A l'issue de ces différents, force est de constater sur le terrain et à travers certains rapports (Rapport PRADEB, 2017) l'arrêt des activités, la fermeture ou le non entretien sur certains PTFM après retrait des facilitateurs. Ce qui soulève la question de l'appropriation que nous essayons de traiter à travers cette étude. La question principale qui

se pose dans cette étude est celle de savoir ce qui entrave l'appropriation des projets ou programmes de développement par les populations bénéficiaires dans la région de la Kara. De cette question générale découlent trois questions spécifiques notamment : Quelle est l'importance de la dynamique d'appropriation des projets de développement ? Quels sont les facteurs qui défavorisent l'appropriation des PTFM? Quelle approche de solutions pour la rendre efficace ?

Justification de la pertinence académique ;

Les recherches sur la question de l'appropriation sont encore rares surtout en matière des critères de mesure du niveau d'appropriation des résultats des projets de développement. Elle apporte non seulement une approche de solution mais aussi permet un épanouissement intellectuel et ouvre une brèche à d'autres recherches sur le sujet.

Notre étude vise à élaborer une stratégie pouvant contribuer à pérenniser les acquis des projets de développement dans les localités bénéficiaires.

Le présent document est ainsi structuré en deux parties essentielles ci-dessous :

- Appropriation pour le développement
- Présentation des résultats

Appropriation pour le développement

L'appropriation est l'une des conditions essentielles pour pérenniser les acquis des projets et amplifier la dynamique de développement local et territorial (Ouédraogo, 1992). Elle doit être efficacement portée par les parties prenantes surtout les bénéficiaires finaux. Il s'agit de la maîtrise des actions autour d'un l'élément déclencheur (Bernard Vachon, guide de mobilisation des collectivités, 2008) de changement par ces bénéficiaires. Le développement est un ensemble de



SAMIYE Komi Pataro,

Département
Management

Gouvernance et
Management Public

initiateurs. Ce qui incite à réfléchir sur les leviers de pérennisation des acquis des projets de développement, en essayant de comprendre ce qui pourrait favoriser ou défavoriser l'appropriation des résultats des interventions de développement, qui est donc gage de l'amélioration des conditions de vie des populations.

MOTS-CLES :
Appropriation, projets de développement, pérennité, plateforme multifonctionnelle.

APPROPRIATION DES RESULTATS DE PROJETS PAR LES BENEFICIAIRES A LA BASE COMME FACTEUR DE DEVELOPPEMENT LOCAL : CAS DES PTFM DANS LA REGION DE LA KARA AU TOGO.

changements ou d'améliorations d'une situation, opérés dans un environnement immédiat suite à une série d'interventions (Ouédraogo, 1992).

La Plateforme Multifonctionnelle est un ensemble composé de moulins pour la transformation agro-alimentaire ou agro forestières : mouture de maïs, décorticage de riz, production de l'huile de palme ou palmiste, production de beurre de karité, etc. Fourniture d'électricité pour charge des portables, aiguisage des meules, éclairage des cases de santé et des salles de classe, etc. (Document PNPTFM, 2011). Dans le cas d'espèce, les PTFM sont les outils sur lesquels doivent s'appuyer les populations pour générer des recettes et initier de nouvelles actions sensées améliorer leurs conditions de vie. Il importe donc que ces bénéficiaires s'approprient efficacement ces PTFM et les effets immédiats produits.

Méthodes

La méthode de recherche adoptée est l'approche mixte basée essentiellement sur une démarche qualitative constituée d'une revue documentaire, d'entretiens, d'observation et le focus group pour cerner la démarche de l'appropriation des PTFM dans la région de la région de la Kara. A partir des données empiriques collectées, un croisement a été effectué avec les données théoriques recensées sur le sujet.

Les résultats

A l'issue de la recherche sur 10 PTFM dans 10 localités, il est révélé que 2 PTFM ont été efficacement appropriés, 6 le sont moyennement et 2 sont très

faiblement appropriés avec d'énormes difficultés et 2 autres sont fermées.

Parmi les causes de non appropriation identifiées nous pouvons citer entre autres : la résistance au changement, la démotivation de certains acteurs, les conflits de leadership, la non transparence dans la gestion des recettes, la faible communication entre les acteurs, la faible conscientisation etc. au sein de certaines localités à des degrés variables. Il est à souligner quelques effets positifs dans les localités où les PTFM ont fait l'objet d'une forte appropriation dont la création des AGR et des emplois etc. autour des PTFM.

Eu égard aux difficultés relevées plus haut, les acteurs principaux, respectivement l'Etat doit instaurer la coordination entre les acteurs de développement et accélérer rendre effectif processus de décentralisation, l'ARL doit faire des campagnes de sensibilisations continues dans les milieux ruraux, et les bénéficiaires doivent être conscients, changer de mentalité, prendre en main leur destin et collaborer à travers des initiatives de développement. Dans l'optique de durabilité des acquis des actions de développement, nous avons proposé un dispositif de planification de pérennisation des projets de développement à l'endroit spécifique des planificateurs de projets.



**SOURABIE
Aboubakar,**

Département
Management

Gouvernance et
Management Public

D'une gestion traditionnelle basée sur la sacralité et l'exploitation collective des terres, le droit foncier moderne introduit aujourd'hui la notion d'appropriation privée des droits de propriété foncière, engendrant une dualité dans les transactions foncières au Burkina Faso. Conciliant droits moderne et coutumier, la loi portant régime foncier rural adoptée en 2009, qui porte une vision de développement, se heurte à des difficultés de mise en œuvre. Comment réussir l'application de cette

CONTRIBUTION DE LA GOUVERNANCE FONCIERE AU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DU BURKINA FASO : PERSPECTIVES POUR UNE MISE EN ŒUVRE EFFICACE DE LA LOI PORTANT REGIME FONCIER RURAL.

Au Monde et particulièrement en Afrique, le foncier est un enjeu crucial aux dimensions multiples d'ordre politique, économique, social et de développement durable. Il est au centre de graves conflits impliquant migrants et autochtones, urbains et paysans, agriculteurs et éleveurs ou membres d'une même famille. L'Objectif de développement durable 4.2.1 qui inscrit la sécurisation des droits fonciers pour tous à l'horizon 2030 et les « Directives volontaires pour la gouvernance foncière » (FAO, 2012) nourrissent l'ambition de faire du foncier un levier du développement. S'inscrivant dans cette dynamique, la Loi portant régime foncier rural adopté au Burkina Faso en 2009 « vise à assurer à l'ensemble des acteurs

ruraux, l'accès équitable au foncier, la garantie de leurs investissements et la gestion efficace des différends fonciers, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté, à la consolidation de la paix sociale et à la réalisation du développement durable ». Dix ans après son adoption, près de 2/3 des institutions prévues ne sont pas encore créées laissant libre cours à de nombreuses spéculations. Cette étude qui s'inscrit dans une dynamique de développement durable, a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la gouvernance foncière afin de booster le développement des collectivités territoriales du Burkina Faso. Il s'agit particulièrement d'analyser les facteurs qui entravent la mise en œuvre de la loi portant régime foncier rurale (I) et d'y proposer quelques pistes de solutions (II).

I- Les entraves à l'implémentation de la loi

La mise en œuvre ou implémentation désigne le processus d'application des décisions ou orientations politiques. Elle comprend l'organisation des moyens à mettre en œuvre, l'interprétation des directives gouvernementales et leur application proprement dite (Muller, 2013). Deux approches complémentaires ont été développées pour étudier la mise en œuvre des politiques publiques. Une approche top-down visant à identifier les facteurs permettant une implémentation conforme aux décisions prises et une approche bottom-up qui se concentre sur les agents administratifs de bases. Le processus de mise en œuvre de la loi portant régime foncier rural implique une diversité d'acteurs qui sont entre autres 13 ministères, 351 communes, des OSC, le secteur privé, etc. La conciliation des intérêts et la coordination des actions de tous ces acteurs est un défi majeur pour le Ministère de l'agriculture qui porte la mise en œuvre de cette loi. Un autre facteur de blocage de la mise en œuvre de cette loi reste la non maîtrise des enjeux liés au foncier et à la loi portant régime foncier rural par des acteurs clés comme les élus locaux qui manquent de diligences pour la création effective des Services fonciers ruraux (SFR). Enfin, la pléthore des institutions au niveau village, malgré leur pertinence, est un handicap pour la mise en œuvre au regard des coûts qu'engendre la motivation de ces acteurs.

II- Les recommandations

Face à ces difficultés de pilotages et de ressources, deux recommandations ont été faites. La première est relative à un Tableau de bord prospectif (TBP) et la seconde, une réorganisation institutionnelle.

APPROPRIATION DES RESULTATS DE PROJETS PAR LES BENEFICIAIRES A LA BASE COMME FACTEUR DE DEVELOPPEMENT LOCAL : CAS DES PTFM DANS LA REGION DE LA KARA AU TOGO.



**SOURABIE
Aboubakar,**

Département
Management

Gouvernance et
Management Public

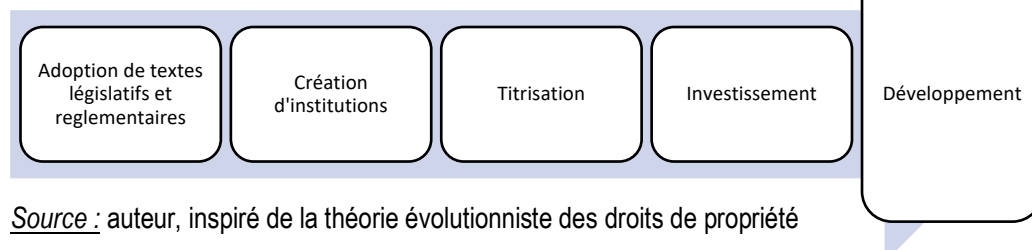
loi qui a pour ambition d'accroître les investissements agricoles et l'apaisement du climat social ? Au regard de la nature des difficultés qui affectent son application, il a été proposé une réorganisation des institutions prévues pour son implémentation et un Tableau de bord prospectif pour une meilleure performance du Ministère de l'agriculture dans la mise en œuvre de cette loi.

Le Tableau de bord prospectif est une méthode de mise en œuvre de stratégie, mise au point par Robert Kaplan et David Norton¹ en 1996 après avoir constaté que seulement 10% des entreprises arrivent à mettre en œuvre la stratégie qu'elles adoptent. Conçu pour l'entreprise privée, le TBP a été réinvesti dans le secteur public et des ONG par plusieurs travaux de recherche comme ceux de Manel Benzerafa¹. Cet outil est adapté au contexte de l'implémentation de la loi portant régime foncier rural au regard de son approche intégrée qui exige un parfait équilibre entre les indicateurs orientés vers quatre perspectives ou

axes. Il s'agit des axes apprentissage organisationnelle, processus interne, clients et parties prenante ainsi que l'axe missions. Les indicateurs permettent de suivre les actions des différentes parties prenantes sur chaque axe, d'assurer la performance des institution et d'évaluer la mise en œuvre de la loi.

Aussi, au regard du nombre très élevé des structures impliquées, une réorganisation institutionnelle permettrait de répondre aux besoins de coordination et d'efficience par la réduction des coûts de fonctionnement. Ainsi, le Conseil national de sécurisation foncière, l'Agence nationale des terres rurales (en cours de création) pourraient faire fusion.

En somme, ces deux principales recommandations offrent trois options au Ministre en charge de l'agriculture pour une mise en œuvre efficace de la loi portant régime foncier rural. La première consiste à l'adoption du TBP, la deuxième renvoie à la réorganisation et enfin une troisième option combinant TBP et réorganisation institutionnelle. L'atteinte de l'objectif de développement territorial visée par la loi passe par le processus ci-dessous.



Source : auteur, inspiré de la théorie évolutionniste des droits de propriété

L'efficacité dans la mise en œuvre des différentes étapes de ce processus passe par la dernière option qui combine tableau de bord prospectif et réorganisation institutionnelle. Cette option pourrait donc être privilégiée dans une perspective de mise en œuvre efficace de la loi portant régime foncier rural.

¹ Kaplan R.S., Norton D.P., « *Le tableau de bord prospectif – Pilotage stratégique : les 4 axes du succès* », Ed. D'organisation, Paris, 1997, 311 p

² Benzerafa M., « *L'introduction de la Balanced Scorecard dans les administrations de l'État en France. Premières conclusions d'une recherche empirique.* » In : Politiques et management public, vol. 25, n° 4, 2007, pp 81-97.



Dr Karim
KOMBASSERE

Département Santé

Santé Publique
Internationale

Les maladies infectieuses émergentes et ré-émergentes sont un défi pour la sécurité nationale et internationale car elles désorganisent les infrastructures sociales, entraînent des bouleversements démographiques, déstabilisent des régions et menacent par contrecoup la sécurité mondiale. Face à ces menaces, les populations et les citoyens doivent être protégés par des systèmes de santé publique plus performants.

Parmi les maladies à transmission vectorielle, la dengue est la plus répandue et la première cause de fièvre hémorragique dans le monde avec une expansion rapide dans certaines régions au cours de ces dernières années. C'est

LA DENGUE AU BURKINA FASO : ASPECTS EPIDEMIOLOGIQUES ET ANALYSE DE LA RIPOSTE AU COURS DES FLAMBEES EPIDEMIQUES 2016-2017.

La dengue est une maladie virale transmise à l'homme par les moustiques femelles du genre *Aedes*. On distingue quatre types de virus (DENV-1, DENV-2, DENV-3 et DENV-4) sérologiquement différents et sans immunité croisée, issues de la famille des Flaviviridae, genre *Flavivirus* qui regroupe plus de 70 membres. Un nouveau type de virus de la dengue à cycle sylvatique (DENV-5) a été découvert dans l'état de Sarawak en Malaisie en 2007. Les Flaviviridae regroupent des agents pathogènes tels que les virus de la fièvre jaune, la dengue, les encéphalites transmises par les tiques, l'encéphalite japonaise, la fièvre West-Nile, l'hépatite C. *Aedes aegypti*, principalement en cause de la maladie dans les pays tropicaux a connu une émergence parallèle et dans une moindre

mesure, *Aedes albopictus* dans les zones tempérées. L'homme est le principal réservoir du virus. En général, les larves se nourrissent de petits organismes aquatiques, les algues et les particules de matière végétale et animale. Le cycle immature ou aquatique (de l'œuf à l'adulte) peut se produire entre 7-8 jours. La durée de vie pour les moustiques adultes est d'environ trois semaines. Les sites de production d'œufs sont à l'intérieur ou à proximité des ménages. *Aedes aegypti* dépend en grande partie de l'eau. Les femelles moustiques piquent plus la journée et ont besoin de sang pour la production d'œufs. *Aedes* est plus actif environ deux heures après le lever du soleil et peut piquer la nuit dans des zones bien éclairées.

La dengue est l'arbovirose la plus répandue dans le monde et constitue un défi pour les systèmes de santé publique. Dans les pays tropicaux comme le Burkina Faso, elle constitue un défi majeur dans un contexte de restructuration et d'aménagement du système de santé. Elle entraîne une difficulté d'adaptation des pays pauvres et tropicaux dont la maladie reste méconnue et les principes de riposte épidémique mal connus.

OBJECTIFS

Notre étude avait pour objectif de décrire l'épidémiologie de la dengue et d'analyser la riposte au cours des flambées épidémiques de 2016 et 2017 au Burkina Faso.

METHODOLOGIE

Il s'est agi d'une étude descriptive de l'épidémie de dengue portant sur l'analyse de la base de données des cas enregistrés de 2016 et de 2017, dans tout le pays. Les données ont été transmises hebdomadairement par les agents de santé du niveau périphérique vers le niveau central, sur l'ensemble du pays. Pour la confirmation et le sérotypage, des structures de santé ont été choisies pour le transport des prélèvements biologiques vers le laboratoire de référence.

Une nouvelle classification des niveaux de gravité de la dengue est actuellement proposée par l'Organisation Mondiale de la Santé. Se distinguent :

la dengue avec ou sans signe d'alarme. Les signes d'alarme sont : douleurs abdominales ou sensibilité abdominale à la palpation lors de l'examen, vomissements persistants, épanchement pleural, saignement muqueux, léthargie ou agitation, hépatomégalie, augmentation de l'hématocrite et baisse rapide des plaquettes ;

la dengue grave caractérisée par une fuite plasmatique sévère pouvant entraîner un choc et une détresse respiratoire ; des hémorragies sévères ; une atteinte viscérale grave (foie, système nerveux central, cœur ...).



**Dr Karim
KOMBASSERE**

Département
Santé

Santé Publique
Internationale

*une infection qui interpelle
tous les systèmes de santé
dans le monde surtout
dans les pays tropicaux.*

*Mots-clefs : Dengue,
Epidémies, riposte, Burkina
Faso*

*Moustique responsable de
la transmission de la
dengue*

Bientôt

Un grand rendez-vous :

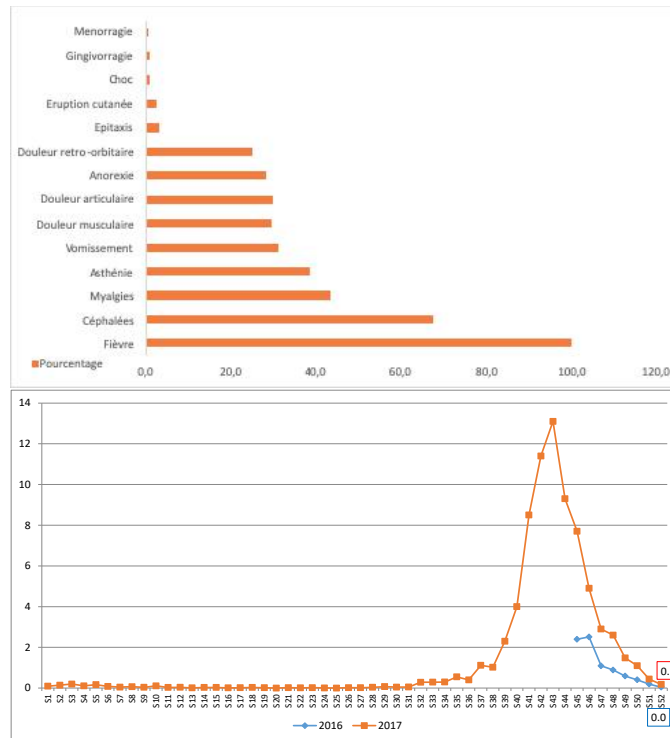
**La remise
des diplômes**

7 Mai 2019

LA DENGUE AU BURKINA FASO : ASPECTS EPIDEMIOLOGIQUES ET ANALYSE DE LA RIPOSTE AU COURS DES FLAMBEES EPIDEMIQUES 2016-2017.

La région du centre, et surtout la capitale Ouagadougou, constitue une zone de forte concentration humaine avec des niveaux d'urbanisation, d'hygiène et d'assainissement différents. Il ya une endémicité totale du pays avec des fréquences plus élevée en zones urbaines.

Le Burkina Faso a enregistré des flambées épidémiques en 2016 et 2017, avec 17600 cas de dengue notifiés. Il y'a une endémicité du pays avec des prévalences plus élevées de la dengue en zones urbaines (65% dans la région du centre) et pendant la saison pluvieuse. La tranche d'âge de 15-34 ans est les plus touchées. Les formes graves représentent 8% des cas. La létalité de la dengue est restée faible avec 0.4% en 2017 et 1.2% en 2016. Un audit a été réalisé dans 54% [30/56] des décès. Le taux d'attaque représente environ 2,3 en 2016 contre plus de 13 pour 100 000 habitants. Le sérotypage des échantillons montre une prédominance du virus de type 2 (DENV2=72,53%) et une proportion de DENV1 (7,33%), DENV3 (20,14%).





#TAC-TIC

Avec :
TRAVAIL
AUTONOMIE
CREATIVITE
TECHNOLOGIES
INFORMATION
COMMUNICATION

« (...) l'ennemie a capitulé et nous avons gagné le combat »
 Dr Alioune DRAME

EQUIPE 4M-MAG

Directeur de publication :
 Guinansoa YARBONDJA

Secrétaire de rédaction :
 LOMPO Ikoanga

Graphiste :
 JB YARBONDJA

Lecture :
 HAIDARA Amadou, LATEVI
 Kodjo Edem, LOMPO I.

Ont contribué :

Moussa Condé
 Ibrahima TRAORE
 Gerard DJIMRASSEM
 Daouda KEITA
 Pataro Komi SAMIYE
 Boubacar Bantignel DIALLO
 Amadou Moctar DIALLO
 Dr Al Mahady TOURE
 Dr Karim KOMBASSERE
 Aoubacar SOURABIE

Copyright : CUS SADD

Avril 2019

À PROPOS DE 125 PATIENTS UN AN APRES LA CHIRURGIE DU TRICHIASIS A (KAYES, MALI)

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, le trichiasis trachomateux (TT) est la première cause évitable de cécité, d'origine infectieuse dans le monde. Il est le stade ultime de l'évolution du trachome avant la cécité. Mal opéré, le trichiasis peut récidiver et poursuivre son évolution vers une cécité irréversible, aggravant ainsi la précarité des familles.

Objectif : Notre étude visait à évaluer la qualité de la chirurgie du TT et la satisfaction des patients dans la région de Kayes au Mali.

Méthodologie : Il s'agissait d'une étude transversale menée du 22 juin au 1er juillet 2018 auprès de 125 personnes choisies au hasard parmi les 492 personnes opérées pour trichiasis en 2017 dans les districts sanitaires de Kita et Diema, un an après l'intervention. Un ophtalmologiste expérimenté examine les yeux à l'aide d'une loupe à grossissement de 2,5 dioptries et d'une lampe, afin de déceler d'éventuelles récidives et complications enregistrées dans un questionnaire standard. Des soins oculaires ont été dispensés, le cas échéant, avec le consentement éclairé du participant.

Résultats : Les femmes constituaient 62% (77/125) des participants avec une majorité de plus de 60 ans 66% (82/125) et un âge médian de 65 ans dont un minimum 31 ans et un maximum de 101 ans. Il est ressorti dans l'étude 14.9% (25/167) de récidives à un an après la chirurgie avec une fréquence élevée chez les femmes 72% (18/25) des cas de récidives. Les cas de complications de type granulome n'étaient pas nombreux 2% (3/125). L'étude a rapporté également que parmi les bénéficiaires de la chirurgie du TT 66% (83/125) ont reçu de l'Azithromicine immédiatement après l'opération. Parmi les bénéficiaires de la chirurgie 95% (119/125) étaient satisfaits de l'issue de leur opération contre seulement 2% (2/125) qui n'étaient



Dr TOURE AL Mahady
 Santé Publique
 Internationale

pas du tout satisfaits et 3% (4/125) qui étaient sans opinion.

Notre étude montre que la chirurgie du TT dans ces deux districts est d'une qualité acceptable. En effet, la chirurgie du TT constitue un axe prioritaire dans l'élimination du trachome. Au Mali le Programme National de Santé Oculaire avec ses partenaires dont Helen Keller International œuvrent depuis 2007 pour atteindre cet objectif. Etant donné que les études ont montré qu'il ne peut y avoir une absence de récurrence, empêcher et/ou réduire la survenue de complications serait gage de succès de tout programme.

Mots clefs : Chirurgie, Trichiasis, Qualité, satisfaction, Mali



17^{ème} promotion à l'Université Senghor 8 spécialités pour 120 Places.



Je suis
Alumni

ATELIER COLLABORATIF

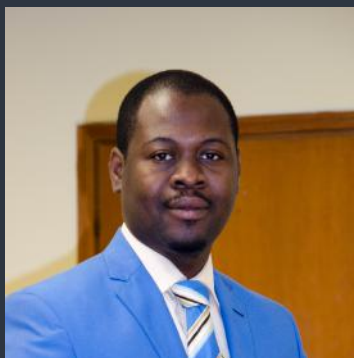
Dans l'ambiance du retour dans leurs pays respectifs des ambassadeurs du développement de l'Université Senghor à Alexandrie, un atelier de réflexion a été tenu ce 24 avril 2019 sur le thème « Quelles collaborations après Senghor ? ». L'objectif visé par cette activité était d'analyser les enjeux et défis des collaborations et faire les perspectives pour la mutualisation des compétences acquises au cours de deux ans de formation dans cette prestigieuse université au service du développement africain.

Le Comité à l'origine de l'initiative de l'atelier collaboratif entre les étudiants de la 16^{ème} Promotion de l'Université Senghor a retenu trois grands axes de réflexions. Il s'agit de l'entrepreneuriat collaboratif, le réseautage entre senghoriens et la mobilité et la collaboration avec l'Université Senghor. Sur la base des conclusions des ateliers thématiques, des recommandations finales ont été formulées. Entre autres :

- créer une rubrique « **Collaboration** » sur le site Alumni pour permettre aux étudiants de faire des publications après validation par un comité directeur ;
- s'inspirer des programmes de mobilité de l'AUF et de l'OIF pour créer un programme de mobilité et/ou de volontariat au sein de l'Université Senghor ;
- valoriser les projets professionnels des Auditeurs en mettant en place des mécanismes d'accompagnement selon leurs compétences et selon le projet à implémenter ;
- Construire le réseau autour de la 16^{ème} promotion en tenant compte des initiatives existantes et en se basant sur les affinités (communautés, départements, centres d'intérêts etc.).

Pour les perspectives, un Comité de réflexion sera mis en place pour travailler à la mise en œuvre des recommandations dans les plus brefs délais en étroite collaboration avec le BEUS et l'administration de l'Université Senghor.

LOMPO Kondia François
Management de Projets



**LATEVI Edem
Kodjo,**

Département Culture,
GIC

L'année 2011 marque un nouveau départ dans la vie politique au Togo. Sous l'impulsion de l'Unesco, le Togo se dote d'une politique culturelle bien définie et orientée vers une redynamisation du secteur culturel et créatif avec un accent mis sur le rôle de la culture dans le développement de ce pays riche par sa diversité culturelle. Cette nouvelle politique culturelle renforce le Ministère des Arts et de la Culture par l'opérationnalisation du Fonds d'Aide à la Culture. Elle prend en compte les axes importants comme : la consolidation des bases du développement culturel, la participation et la contribution à la vie culturelle, l'articulation de la culture par rapport aux autres secteurs du développement, la coopération culturelle.

FAIBLESSES DES PROJETS CULTURELS AU TOGO. CREATION D'UN CABINET D'INGENIERIE CULTURELLE

L'opérationnalisation du FAC est un facteur positif censé booster l'essor du secteur avec un financement direct des acteurs culturels ou des initiatives culturelles sur toute l'étendue du territoire. L'impact serait un mouvement des acteurs de l'informel vers des entreprises structurées et pérennes.

Cependant, le secteur décolle à peine et il est bien loin encore d'être un véritable levier pour le développement socioéconomique du pays. La question du financement se pose avec autant d'acuité pour l'ensemble du secteur culturel et créatif au fur et mesure que les mutations se font plus profondes.

A chaque lancement de l'appel à projets du FAC, un nombre important de projets n'arrivent pas à franchir l'étape des enregistrements qui consiste à rassembler les éléments constitutifs du dossier tel qu'exigé par les critères énoncés dans l'appel à projets. Le constat est plus amer quand on passe aux résultats issus des travaux de validation par les différentes commissions *ad hoc*. Sur 788 projets enregistrés par le FAC pour l'exercice 2016-2017, seul 303 ont été retenus pour financement^[2]. Soit 38,45%

Par ailleurs, le manque de professionnalisme des porteurs de projets qui, dans leur majorité, ont de véritables difficultés dans la conception et l'élaboration des projets et dans le montage des dossiers de projets, serait un sérieux handicap pour l'essor du secteur culturel et créatif au Togo. Si bon nombre d'acteurs ne bénéficient presque pas des financements étatiques ou des organisations internationales comme l'OIF, l'Unesco et des Fonds comme la FIDC, etc. Cela est dû principalement à leur manque de

professionnalisme. Il apparaît clairement que les acteurs du secteur culturel et créatif togolais ont besoin d'un appui en termes d'ingénierie culturelle.

Pour ce faire, il est impératif d'envisager comme une des solutions, la mise sur pied d'une structure capable non seulement d'appuyer les acteurs du privé mais aussi, leur permettre d'avoir accès à la formation et au recyclage afin de répondre aux exigences de la vie culturelle et de l'économie de la culture de façon efficiente et professionnelle.

Ladite structure doit apporter :

- Un appui technique aux acteurs du privé dans la conception et l'élaboration de projets ainsi que le montage de dossiers de projets ;
- Un accompagnement dans la recherche du financement et dans la mise en œuvre des projets ;
- Des facilitations à l'accès à la formation et au recyclage des agents du privé en vue de renforcer leur capacité ;
- Une mise en réseau des différentes structures ou entreprises culturelles au travers des plateformes de mutualisation afin d'accroître leur efficacité.

Comment toucher les cibles de manière à contribuer au développement des territoires ?

La meilleure approche est celle de l'ingénierie culturelle qui prend en compte toutes ces préoccupations que nous avons mises au grand jour. La structure susmentionnée doit prendre la forme d'un cabinet d'ingénierie culturelle dont l'action contribuera à faire des acteurs du privé de véritables professionnels de la culture d'une part et, fédérera leurs actions pour la redynamisation de ce secteur porteur pour l'économie togolaise d'autre



**Amadou
Mouctar
DIALLO**

Département
Environnement

Gestion de
l'environnement

Malgré le potentiel hydrologique dont dispose la Guinée, les populations continuent d'éprouver des difficultés en matière d'approvisionnement en eau potable. A Conakry, l'incapacité du service public d'eau à garantir l'accès à tous les ménages à une eau potable a engendré ces derniers temps la prolifération d'autres formes d'approvisionnement pour répondre au besoin indispensable en eau potable. à savoir : les forages, les bornes fontaines, les puits modernes et les puits traditionnels, etc. C'est dans le but de comprendre les raisons liées aux conditions d'accès à l'eau potable par les ménages à Conakry

ANALYSE DE L'ACCES A L'EAU POTABLE PAR LES MENAGES DANS LA CONAKRY, REPUBLIQUE DE GUINEE

Pour répondre aux critères de recherche de type descriptif, nous avons opté pour la méthodologie classique à savoir : la revue de la littérature, l'enquête sociodémographique et l'observation de terrain.

Notre travail de recherche a porté sur deux paramètres essentiels :

- **la situation de l'approvisionnement en eau potable des ménages de Conakry** en faisant ressortir les différences selon les communes, la situation de résidence combinée à la situation professionnelle du ménage et le lieu de procuration de l'eau par le ménage ;
- **la desserte en eau potable par le service public d'eau (SEG)** ; là-dessus, nous nous sommes intéressés au nombre d'abonnés au service par commune, la fréquence de la réception de l'eau dessevie, les problèmes rencontrés par les ménages, la fréquence des ménages prêts à payer plus en cas d'amélioration de la qualité du service et enfin la fréquence des personnes non-abonnées mais qui sont prêtes à le faire en cas d'amélioration du service.

Les résultats ont montré que le revenu des ménages constitue un facteur déterminant du réseau de desserte et de branchements de l'adduction d'eau potable. N'ayant pu obtenir le revenu des ménages en raison du contexte (réticence culturelle, analphabétisme, revenu erratique des populations non salariées), nous avons développé un indicateur de richesse en croisant l'activité professionnelle du chef de ménage à la situation de résidence. Ceci a permis de catégoriser les ménages en 3 : propriétaire, locataire et hébergé gratuit. En observant l'activité professionnelle qui correspond à chaque catégorie, nous avons remarqué que les commerçants arrivent en tête de ceux qui sont propriétaires de leur lieu d'habitation, les manœuvres et travailleurs dans l'informel sont plus nombreux parmi les locataires et le plus surprenant c'est la place qu'occupent les salariés du secteur public et privé dans ce

classement qui arrivent en tête dans la catégorie des hébergés gratuits. Par hébergés gratuits, nous entendons les types de ménages qui occupent des habitations dans lesquelles ils ne sont pas assujettis au paiement du loyer, souvent à cause des liens de parenté entre eux et les propriétaires.

A Conakry, l'étude a montré des différences entre les 5 communes de Conakry en matière d'accès à l'eau potable. Même si dans l'ensemble le taux d'accès à une source d'eau améliorée (pourcentage de la population utilisant le robinet, la fontaine, le forage ou le puits moderne, comme source d'eau potable) touche près de 90% des ménages à Conakry, néanmoins les données ont révélé de fortes disparités d'accès à une source d'eau améliorée selon certaines caractéristiques et en fonction des communes. Ainsi, les résultats montrent que les communes se répartissent en trois groupes, plus ou moins favorisés : Kaloum (avec un taux



**Amadou
Mouctar
DIALLO**

Département
Environnement

Gestion de
l'environnement

que cette étude a été envisagée. Pour cela, après avoir analysé la gouvernance de l'eau potable à travers les règles juridiques, les institutions y afférentes et la gestion de la distribution de l'eau par la Société des Eaux de Guinée (SEG), une enquête auprès des trois-cent (300) ménages a été réalisée dans les cinq communes de Conakry pour appréhender la question de l'approvisionnement en eau par les ménages.

ANALYSE DE L'ACCES A L'EAU POTABLE PAR LES MENAGES DANS LA CONAKRY, REPUBLIQUE DE GUINEE

de plus de 90%) et Matoto (près de 85%) constituant les 2 communes les plus desservies et à l'autre extrémité se les communes de Dixinn et Ratoma (avec un taux de moins de 30%) les moins desservies. La commune de Matam se rapproche de la moyenne de la ville (avec un taux de 45%). Cette dernière est la seule commune où nous avons interviewés des ménages qui s'approvisionnent au niveau des bornes fontaines. Ces dernières, (lorsqu'elles fonctionnent), connaissent une plus forte affluence.

Malgré les contraintes que cela représente, près de 28% des ménages dépendent de leurs voisins pour leur approvisionnement en eau. Traditionnellement, ce service est rendu gratuitement. Cependant, la situation de pénurie et les changements de comportement en

milieu urbain font que certains ménages commencent à ne distribuer l'eau que contre paiement. Le statut de voisins ne suffit plus pour obtenir de l'eau gratuitement.

L'achat de l'eau potable avec les revendeurs mobiles reste marginal (moins de 8% des ménages). Cependant le service tend à se développer en cas de coupures prolongées sur le réseau, en particulier dans les communes de Matam et Dixinn. Les clients des vendeurs d'eau sont soumis à des fluctuations de prix en période de crise où le bidon de 20 litres peut se vendre jusqu'à 1500 GNF.

Par rapport à la fourniture de l'eau par la Société des Eaux de Guinée (SEG), notre étude nous a permis de constater que les difficultés qu'éprouvent les ménages en

termes d'accès à l'eau potable relèvent en grande partie de la problématique de la gouvernance du secteur de l'eau, tant au niveau de l'Etat que sur la gestion du service par la SEG.

Sur la question des problèmes que les ménages rencontrent en termes d'approvisionnement sur le réseau, l'étude a montré que les délestages, souvent dues à des pannes sur le réseau, sont les problèmes les plus épineux que rencontrent les ménages en matière d'approvisionnement.

C'est pourquoi nous avons formulé des recommandations à l'endroit de l'Etat mais également de la Société des Eaux de Guinée et aux ménages afin de créer un cadre de gestion participatif s'inscrivant d'emblée dans le programme Gestion Intégrée des Ressources en Eaux (GIRE).



Le 04 avril a marqué la fin des cours et le 11 avril pour les soutenances. Les activités d'échanges d'expériences ont démarré le jeudi 11 avril 2019. Ce qui permis de meubler les 4 semaines d'attente de la remise des diplômes le 08 mai 2019 pour la promotion « Hamani DIORI ». Avec le sésame dont la saveur se fera sentir le 08 mai 2019, les Alumni ont jugé nécessaire de renforcer leurs compétences sur des thématiques et logiciels qui sont très sollicités sur le marché de l'emploi qui requiert une différenciation en matière de marketing personnel même si la « Marque ou Label Senghor » est fortement réclamé.



Formations

Crédit Photo : Communication USenghor

Les activités d'échanges d'expériences ont démarré le jeudi 11 avril 2019 et ont pris fin le 02 mai 2019. Les effectifs oscillaient selon l'intérêt et la curiosité qu'ont les alumnis de découvrir telles notions et/ou logiciels. Au total, 21 sessions de formations ont été animées pour un nombre total de 404 participations avec la mobilisation de 17 formateurs. Le nombre de personnes inscrites se chiffrent à 545 contre 404 participants soit un taux de présence de 74%. Le taux moyen global de participation par formation se chiffre à 19 participants. Ainsi, le taux global moyen de participation par rapport au nombre total d'étudiants de la 16e promo (176) s'élève à 11%. Les modules de formation ont porté sur : (i) Gestion axée sur les résultats, (ii) Procédures parlementaires-gestion professionnelle des réunions(2), (iii) Comment monter un dossier de candidature d'emploi au niveau du système des Nations unies, (iv) Suivi-évaluation des projets, (v) Système d'information géographique sous ArcGIS, (vi) Logiciel statistique Stata , (vii) Logiciel statistique SPSS (2), (viii) Maitrise de cérémonie, (ix) Outils comptables de Gestion, (x) Comment critiquer et analyser un produit culturel ?, (xi) Importance du Patrimoine culturel dans le développement, (xii) Rédaction administrative, (xiii) Logiciel de gestion de projets MS Project, (xiv) Montage de CV avec Indesign, (xv) « Libres ensemble », (xvi) Atelier de création de blog avec Wordpress, (xvii) Montage vidéo avec Adobe Première Pro, (xviii) Leadership adaptatif : techniques de plaidoyer et de négociation et (xix) Création et gestion d'une Société d'Art oratoire (SAO). La durée minimum était de 3 heures par formation et la durée de 20 heures soit 5 heures par jour pendant 4 jours.

Félicitations aux camarades qui ont bien voulu partager leurs expériences avec leurs pairs et bravo à toutes et à tous pour la participation. A bientôt pour d'autres challenges sur le terrain du développement de l'Afrique et Haïti !

Haidara Amadou & Conde Mousa

Management de Projets & Gestion des Aires Protégées